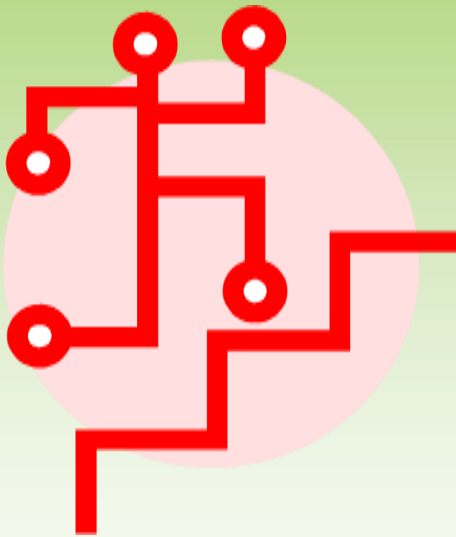


Plusieurs entreprises du territoire de la Vallée-de-la Gatineau ne sont pas encore présentes sur le web soit 60% comparativement à 34% pour l'ensemble du Québec.



**Profiter de la visibilité et des opportunités que vous offre le web!**



**Pour plus d'informations :**

819 449-1551  
info@sadc-vg.ca  
www.sadc-vg.ca



Société  
d'aide au développement  
des collectivités  
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

**Canada** Développement économique Canada appuie  
financièrement la SADC

**PROGRAMME AFFAIRES  
NUMÉRIQUES**

**croissance web**



***Vous voulez que votre entreprise soit présente sur le web?***

***La SADC offre une aide financière non remboursable de 250\$ pour vous aider à emboîter le pas!***

# Croissance web



Les technologies de l'information et des communication (TIC) sont devenues depuis les dernières années des outils de gestion importants et sont de plus en plus présentes dans le monde des affaires.

La SADC offre maintenant une aide financière sous forme de contribution non remboursable dans le but d'inciter les entreprises qui possèdent des *activités commerciales* à développer une présence active sur le web.

**SADC**

Société  
d'aide au développement  
des collectivités

VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



La mise en place d'une page web ou d'un site web permet aux entreprises d'accroître leur visibilité et contribue ainsi au développement de leur marché et donc, par conséquent, à la possibilité d'augmenter leur chiffre d'affaires.



## Principales modalités du programme:

**Aide financière non remboursable de 250\$.**

L'aide financière doit servir à la conception et la mise en ligne d'une page ou d'un site web.

**Le promoteur devra déposer une offre d'un professionnel reconnu afin d'être admissible (rédacteur, concepteur, photographe, graphiste, etc.).**

Le déboursé sera effectué à la fin du processus du projet, soit à la mise en ligne, et sera remis directement au professionnel.

**La SADC se réserve le droit de limiter la durée du programme en fonction des fonds disponibles.**

Les projets doivent rencontrer les politiques de financement de la SADC.

**Sont exclus: les municipalités, les organismes gouvernementaux et les OSBL qui ne possèdent pas d'activités commerciales.**